

Hélène FRANCONÉ

Ville de L'Isle sur la Sorgue

Document généré le vendredi 30 juillet 2021 à 08:47**Avis d'attribution n°1**

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	29/07/21	29/07/21			

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale	29/07/21 à 16h12		2/3	21-105988	
JOUE	Intégrale	29/07/21 à 16h12		2/3		

Service : CPJ**Classification CPV :**Principale : **44211100** - Bâtiments modulaires préfabriqués**AVIS D'ATTRIBUTION****VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE**

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 79 72



Objet du marché	Fourniture, pose et location d'un bâtiment modulaire sur le site de la direction des services techniques de la Commune de L'Isle sur la Sorgue
Référence acheteur	AO21-01
Nature du marché	Fournitures -
Procédure	Procédure ouverte

Code CPV principal	44211100 - Bâtiments modulaires préfabriqués La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Procédures de recours	Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nîmes 16 avenue Feuchères CS 88010 30941 Nîmes - Cedex 09 Tél : 0466273700 - Fax : 0466362786 greffe.ta-nimes@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : L'introduction des recours se fait en application du décret 2009-1456 du 27 novembre 2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique et en référence aux articles du code de justice administrative : Référé pré contractuel : à introduire dès la connaissance de l'attributaire du marché et avant la signature du marché Référé suspension : à introduire avant la signature du marché Référé contractuel : au plus tard le 31ème jour suivant la date de publication de l'avis d'attribution Recours de pleine juridiction (Arrêt Tarn et Garonne) : à introduire 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (parution de l'avis d'attribution du marché) Recours en excès de pouvoir : à introduire 2 mois à compter de la date de notification de la décision ou de l'acte attaqué

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Valeur totale du marché (hors TVA)

Valeur : **180965 €**

Date d'attribution : 16/07/21

Nombre d'offres reçues : 7

Marché n° : AO21-01 - **COUGNAUD_SERVICES** PARC D'ACTIVITÉS DE BEAUPUY 2 BP 40028 85000 Moulleron-le-Captif Montant HT : **180 965,00 €**
Le titulaire est une PME : NON
Sous-traitance : non.

Renseignements complémentaires

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

La location prend effet à compter de la date de réception du bâtiment pour une durée de 48 mois.

Le marché prend fin, à l'issue de la location du bâtiment modulaire, selon la tranche ou les tranches qui seront affermies, soit à l'issue de la dépose du bâtiment, soit après son achat.

Envoi le 29/07/21 à la publication

Marches-Publics.info V9.7